

Robion : à La Roumanière, des confitures, biscuits et miels solidaires



Cette aventure humaine, gourmande et artisanale a débuté en 1981, sur les hauteurs du village, à côté de l'église. Avec un CAT (Centre d'aide par le travail) qui employait des personnes en situation de handicap mental qui triaient et épluchaient les fruits avant de les mettre en pots et de fixer un petit bout de tissu à carreaux sur le couvercle.

Depuis, ce site rénové est devenu un foyer pour le personnel, et un local flambant-neuf et fonctionnel a vu le jour plus bas, au bord de la route entre Les Taillades et Robion. Environ un hectare avec jardin, restaurant, ateliers de production, d'ensachage, d'étiquetage, de stockage, et d'expédition. Mais aussi une boutique, une vraie épicerie fine, avec espaces lumineux d'exposition, de dégustation et de vente de ces produits locaux 100% naturels avec 70% de fruits, sans conservateurs ni colorants.



Ecrit par le 21 octobre 2025



S'offrent aux visiteurs des confitures d'abricots de Provence, de clémentines corses, de fraises de Carpentras, de pêches de vignes, de pétales de roses, de melons de Cavaillon, de cerises noires de Venasque, de myrtilles, de framboises, de mûres, d'églantines, de tomates vertes, ou encore de poires à la vanille de Reine-Claude. Mais aussi des miels de lavande, de thym, de romarin, d'acacia, de châtaigniers, de garrigue, de citronniers ou d'orangers. Et des biscuits secs, navettes, cookies, croquants aux amandes, des langues de chat au rhum et une création-maison, des 'roumazettes' à la fleur d'oranger.















Ecrit par le 21 octobre 2025



©La Roumanière

L'inclusion par le travail

« Ce service inclusif et solidaire d'accompagnement par le travail compte 83 places pour autant de personnes en situation de handicap, explique <u>Catherine Gentilhomme</u>, la directrice générale de <u>La Roumanière</u>. Elles sont toutes accueillies et encadrées, avec un statut hybride entre santé et sécurité au travail. » <u>Bernard Ratto</u> en est le président depuis juin 2017. « Ce n'est pas rien de s'occuper de 83 personnes, plus le personnel encadrant et administratif, affirme-t-il. Je suis le papa de Julien, 43 ans, qui a un déficit mental mais qui est très compétent comme pâtissier-biscuitier. Cette qualification lui confère une dignité, une autonomie financière. Avec Catherine, nous formons un binôme de gouvernance fondamental avec un contrat d'objectifs pour jouer notre rôle d'inclusion dans la société. »

« L'une des fiertés de la Roumanière, ce sont nos prestataires : nos produits souvent bio, sont labellisés dans Le Petit Fûté et le Guide du Routard, précise <u>Véronique Kegelart</u>, la trésorière. Air-France propose à bord de tous ses avions en Classe Affaires et Business nos petits pots de miel et de confiture, mais aussi les hôtels du Groupe Accor 4 et 5 étoiles en France et en Europe comme ceux du Groupe Barrière. En Vaucluse, on trouve aussi nos biscuits et confitures chez Les Délices du Luberon ou à La Coquillade, cela



représente 200 000 unités. »



De gauche à droite : Véronique Kegelart, Bernard Ratto, et Catherine Gentilhomme.

Dans l'atelier de production, Gérard Vierenklee gère. D'un côté, on épluche et taille les poires Williams, de l'autre une marmite inox à vapeur qui contient 40 kg de fruits et de sucre peut grimper jusqu'à 95% avant la stérilisation et l'étiquetage des pots, majoritairement de 335 grammes. C'est lui qui s'occupe, avec la direction évidemment de la Fête de la confiture, prévue le samedi 9 décembre dans le domaine de Robion. Une occasion d'aller faire des emplettes pour vos cadeaux de Noël. Toute la Roumanière sera là pour proposer des crêpes au petit épeautre, des gaufres, du pain d'épice, des chocolats, des biscuits, du café, du thé, des stands d'exposition et de dégustation. Un vrai salon gourmand pour mieux faire connaissance avec ces produits artisanaux, locaux, de qualité et tous ceux qui les fabriquent dans ce site d'inclusion par le travail.

La Roumanière. 199 Route de Cavaillon. Robion. 04 90 76 41 47. boutique@laroumanière.com





Plénière du Conseil Départemental : « il faut garder le cap pour les Vauclusiens, malgré la crise »



« Malgré la conjoncture, gardons le cap pour le Vaucluse, ne réduisons pas la voilure. » C'est ce qui est ressorti de la séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse, qui a eu lieu le vendredi 10 novembre.



Lors de l'ouverture de la séance, ce vendredi, la Présidente de l'éxécutif a pris le taureau par les cornes avec une intervention musclée. « Depuis notre dernière plénière, le 6 octobre, l'actualité a pris des accents tragiques au Proche-Orient et un professeur de la République, Dominique Bernard, 3 ans après Samuel Paty, a été victime du terrorisme islamiste », a lancé Dominique Santoni.

« Dans ce contexte particulièrement lourd, les Vauclusiens sont inquiets, a-t-elle ajouté. D'autant que la guerre en Ukraine se poursuit, l'inflation reste haute, les taux d'intérêt grimpent en flèche, renforçant l'incertitude sur l'activité économique, la croissance et l'emploi. Donc, notre 1^{re} responsabilité comme élus locaux de proximité, c'est de soutenir les Vauclusiens et tracer des perspectives pour, malgré tout, rester confiants en l'avenir. Donc, nous ne baisserons pas la voilure, nous tiendrons notre feuille de route en investissant 120M€ par an pendant tout ce mandat, jusqu'en 2028. »

"Nous tiendrons notre feuille de route en investissant 120M€ par an pendant tout ce mandat, jusqu'en 2028"

Dominique Santoni

L'immobilier

« Toutes les collectivités locales sont confrontées à des perspectives budgétaires difficiles, a précisé Dominique Santoni. En plus de la suppression de la taxe d'habitation, le produit des DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux), lié au marché immobilier a baissé de 25%, soit 33,8M€ en moins en 2023 par rapport à 2022. Dans le même temps, les départements voient exploser leurs dépenses de fonctionnement (coût de l'énergie, revalorisation des salaires, dépenses sociales). L'État semble vouloir faire porter aux collectivités locales son propre redressement financier face à une dette colossale de 3 000Mds€. Heureusement, le Vaucluse va pouvoir échapper à l'effet ciseaux, grâce à une gestion prudente, une épargne reconstituée, un désendettement et une mise en réserve des surcroits de DMTO lors des années fastes, en 2021-22, qui nous permettent de tenir nos engagements et d'investir. »

Le produit des DMTO, lié au marché immobilier a baissé de 25%, soit 33,8M€

Les personnes âgées et en situation de handicap

Autre axe majeur, le Schéma Départemental de l'Autonomie (SDA) 2023-2027 pour « contribuer à une meilleure qualité de vie des personnes âgées, personnes en situation de handicap, aidants et familles », a expliqué Dominique Santoni. Il faut savoir que 28,6% des 563 789 Vauclusiens ont plus de 60 ans (27,4% en France), que dans la nomenclature socio-professionnelles 31,8% sont à la retraite et que 27% des séniors n'utilisent jamais internet, ce qui creuse la fracture numérique et constitue un facteur important



d'isolement voire d'exclusion et de non-accès aux droits, sans oublier un fort taux de pauvreté de 19,7% contre 14,6% en France.

Ce SDA de 121 pages affiche 4 priorités : améliorer l'attractivité des métiers du lien et l'efficience des établissements, favoriser l'accès à l'offre, l'inclusion et le soutien aux aidants, permettre le virage domiciliaire avec les acteurs du domicile et les établissements et enfin construire des réponses innovantes pour répondre aux besoins. Il faut savoir qu'il y a 80 000 aidants en Vaucluse et qu'ils sont souvent au bout du rouleau avec des salaires de 800€ par mois. Et d'après le diagnostic des besoins et de l'offre de soutien, 16 à 20 000 d'entre eux pourraient être en risque d'épuisement, c'est dire s'il est urgent d'agir.

28,6% des 563 789 Vauclusiens ont plus de 60 ans

« Ce 2° SDA marque une nouvelle ambition : garantir un parcours de vie plus fluide en privilégiant le maintien à domicile de nos aînés. D'ailleurs, en moyenne, c'est à 87 ans que les séniors entrent dans un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui seront de moins en moins des maisons de retraite mais davantage des établissements médicalisés spécialisés. Le maintien et le soutien à domicile sont dont la priorité pour les années à venir, la pierre angulaire de ce schéma », a insisté Dominique

Santoni. Ce budget prévisionnel de fonctionnement s'élève à 17M€. Il a été voté à l'unanimité.

Les associations

Une aide exceptionnelle de 79 000€ a été également accordée à cinq associations : la Banque alimentaire (38 400€), les Restos du Cœur (33 100€), le Secours Catholique (2 500€), le Secours Populaire (2 500€) et la Croix Rouge (2 500€). La présidente l'a répété : « En ces temps difficiles, nous devons ensemble nous mobiliser pour aider les Vauclusiens les plus défavorisés. C'est d'abord nous tenir aux côtés des associations caritatives.

"En ces temps difficiles, nous devons ensemble nous tenir aux côtés des associations caritatives."

Dominique Santoni

À l'approche de l'hiver, elles connaissent de grandes difficultés pour boucler leur budget avec la flambée des factures d'énergie, du carburant, des loyers devenus exorbitants. Elles doivent salarier les équipes, par manque de plus en plus prégnant de bénévoles et elles accueillent de plus en plus de familles qui, confrontées à l'inflation qui frappe les produits alimentaires, se retrouvent dans une grande précarité.



Message reçu 5/5 par les conseillers départementaux qui ont voté pour cette contribution à une société plus inclusive et plus solidaire.

(Vidéo) Eugénie et Lucile pour la vie, mais qu'en dit la société ?



Alors que <u>'Le 8° jour'</u> ressort sur les écrans au cinéma Capitole myCinewest à Avignon-Le Pontet, Eugénie maman solo de Lucile, autiste, témoignent de leur parcours. En effet, La radio RCF 84



et <u>Cinéma Capitole myCinewest</u> proposent la rediffusion du 'Huitième jour' du réalisateur Jaco van Dormael avec les comédiens Daniel Auteuil et Pascal Duquenne dimanche prochain, 15 octobre, à 16h (6€).

A l'issue de la projection, à 18h, RCF entamera le débat sur 'La différence est-elle acceptable en société ?' avec <u>Emilie Bourdellot</u> directrice de la <u>Radio RCF Vaucluse</u> et <u>Marc Chabaud</u>, producteur. <u>L'Echo du mardi</u>, partenaire de cet événement propose, pour l'occasion, de donner la parole à des parents et accompagnants de personnes en situation de handicap. Que vivent-ils ? Témoignages.

Eugénie B, maman solo, et Lucile, jeune adulte autiste,

continuent leur bout de chemin ensemble. L'Echo du mardi les avait rencontrés en septembre 2012. Lucile avait 10 ans et Eugénie 34. Nous nous interrogions sur la place de la différence dans la société. 11 ans après, comment vont mère et fille ? Quel destin se tricotent-elles ensemble ? Eugénie nous en dit plus.

Lucile a 21 ans

«Je me rappelle ce diagnostic d'autisme quand Lucile avait 4 ans, relate Eugénie B. Je vivais à Paris à l'époque et n'avais pas d'enfants autour de moi, et donc pas de comparaisons possibles, sauf, peut-être au parc. Même si Lucile était différente, elle évoluait aussi en fonction de son âge. Aujourd'hui elle a les goûts d'une jeune-femme de 21 ans. Elle est aussi beaucoup en manque d'amis qu'elle se créé au gré de poupées tels que les Ken et les Barbies. Ses personnages dessinés aident également à peupler son imaginaire.»

Dessin de Lucile 2018, à 16 ans

Parcours

«Lucile a été déscolarisée dès la maternelle, puis a fréquenté l'hôpital de jour. A partir de ses 10 ans elle a commencé à faire des expositions de dessins -elle manie le crayon depuis ses 2,3 ans avec une acuité que les autres n'avaient pas-. Il s'agit de personnages très expressifs, dans le mouvement comme dans l'expression du visage, alors que les émotions sont très difficiles à décrypter pour les personnes autistes. Comme elle ne dit rien de ses dessins, c'est nous qui nous racontons des histoires qui ne sont sans doute pas les mêmes que les siennes.»

«Une période noire

Mais là, nous avons vécu quelque chose d'abominable : Lucile n'a pas perçu ses aides durant 15 mois, pour des raisons administratives. A la base, j'ai eu un retard de traitement des formalités administratives de 5 mois, car m'occupant seule de Lucile -reconnue handicapée à plus de 80%- qui connaît des troubles du comportement très violents- je n'ai pas eu assez de force pour m'attaquer à l'administratif tout de suite. Les personnes dans ma situation ont besoin de relais et la Loi nous l'accorde à hauteur de 90 jours par an. Mais c'était sans compter sur le confinement et sa suite.»

«Pendant le confinement

Lucile n'a plus été accueillie en institution. Les prises en charge ont cessé plus longtemps que le



confinement puisqu'il fallait tout réorganiser. Il y avait le problème de la vaccination... J'ai ainsi vécu avec Lucile quasiment à temps plein et sans relais, d'où mes retards administratifs ce qui a eu pour conséquence de nous laisser toutes les deux dans le plus grand dénuement. Il y avait aussi le côté psychologique : Lucile ne pouvait plus voir personne, n'avait plus d'emploi du temps, ce qui l'a angoissé. Ce qui nous a aussi privées de sorties et l'a empêchée de se défouler.»

«Je n'ai cessé de lancer des appels à l'aide

et l'on ne m'a renvoyé que des formulaires administratifs. Je n'ai pas non plus d'imprimante, ce qui me demandait de sortir pour imprimer les formulaires, chose peu aisée avec Lucile. Jusqu'à l'âge de 20 ans, les personnes handicapées sont suivies par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) via l'AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé). Passé 20 ans c'est AAH (Allocation adultes handicapés) qui prend le relais. Cependant le transfert ne se fait pas s'il n'est pas demandé. Alors qu'elle était dans le circuit du handicap depuis ses 4 ans, d'un seul coup nous ne disposions plus de rien. Nous sortions du confinement, nous étions seules, les troubles du comportement sont très difficiles à gérer et je ne pouvais plus rien faire, j'étais bloquée.»

Dessind de Lucile en 2018, à 16 ans

«Lucile a disparu du circuit

parce qu'il n'y avait pas de dossier de renouvellement, alors qu'elle est toujours là. Elle n'a pas touché l'aide de base pendant 8 mois et nous avons attendu 15 mois une aide à domicile. J'ai eu l'impression d'avoir une administration où l'humain passait au second plan. Je n'avais pas d'interlocuteur et nous étions dans une situation plus que difficile. J'ai trouvé cela criminel parce que, pendant ce temps, Lucile perdait ses acquis et régressait.»

«Je me sens souvent sur le banc des accusés

Je suis submergée par les formalités administratives. J'ai, comme interlocuteurs, des gens plutôt froids et je me sens souvent placée sur le banc des accusés parce que j'ai fait le choix de rester avec ma fille. Nous vivons depuis 21 ans ensemble, mais maintenant qu'elle devient adulte, sa situation va s'améliorer car on lui reconnaît un nombre d'heures d'aide pour ses besoins journaliers. Je ne me sens pas du tout soutenue dans le fait de vouloir garder mon enfant, adulte, à domicile. Je suis confrontée à des gens qui insistent sur le fait qu'elle aille en institut.»



Ecrit par le 21 octobre 2025



Lucile et Eugénie

«Comme si sa place n'était pas en société.

Comme si l'on m'indiquait qu'en institut on savait gérer. Une aide existe qui me permettrait d'être embauchée par ma fille. Mais l'administration dit que je ne peux pas l'être. Pourtant, lorsque je décrypte les textes de loi, cela n'est pas vrai. Donc, quoi qu'il en soit, je suis vouée à la précarité. C'est comme une punition, alors qu'en institution, Lucile coûterait une fortune par jour. Et l'on me renvoie que cela est un problème. Ce que cela veut dire ? Que je suis une femme qui ne veut pas travailler et qui se sert de sa fille pour toucher une pension. Alors que j'ai été scripte dans le cinéma et que j'ai adoré un métier où je gagnais très bien ma vie.»

«Les gens ne comprennent pas ce que nous vivons,

car pour cela il faudrait qu'ils le vivent. C'est mon choix, c'est ma fille. Elle a d'importants troubles, elle a besoin d'aide et d'accompagnement, mais dans sa différence elle est très cohérente et remet en question tout le temps, notre propre normalité. C'est riche parce qu'elle veut faire partie de la société. Son



handicap est la norme. Pour elle, les handicapés, c'est nous. Elle ne ment pas, elle est entière, elle n'a pas été formatée puisqu'elle n'a pas été à l'école. C'est une adulte avec une âme d'enfant.»

Dessin de Lucile 2018, à 16 ans

«Là, on revient d'une semaine de résidence de musique

avec un groupe (<u>La belle brut</u>), sur une péniche-concert à Compiègne. Ca c'est super bien passé. Il s'agit de musiciens -professionnels de la musique pour certains et professionnels de l'autisme pour d'autresqui ont fait le choix de travailler avec elle au chant, en improvisation. Ils font aussi partie d'un groupe qui marche fort, '<u>Astéréotypie</u>' dont les chanteurs sont tous autistes. Ce sont des copains de Lucile qui font aussi, comme elle, partie du <u>Papotin</u>, <u>le journal atypique</u> où elle intervient en tant que graphiste. Depuis un an le magazine papier, dont tous les journalistes sont autistes, est devenu une émission télé '<u>Les rencontres du Papotin'</u> sur France 2, un samedi par mois, à 20h30.»

Prévoir la vie de ma fille sans moi ?

«Lucile est très entourée par ses deux grands-mères paternelle et maternelle et voit son papa et sa famille où elle séjourne une à deux semaines par an. Elle aime être entourée et changer d'environnement. Lucile vit un parcours atypique et je continue à faire confiance à ce qu'elle entreprend. Je ne peux pas projeter quelque chose de défini. Lucile est assez autonome à la maison. J'ai bon espoir qu'une fois ses troubles du comportement apaisés, grâce à des accompagnements réguliers et un planning un peu à la carte -car planifier ses activités est essentiel-, elle puisse intégrer un Esat (Etablissement et service d'aide par le travail) artistique.»

«Je n'ai trouvé que le milieu artistique

pour valoriser et laisser s'épanouir la vie de Lucile. Avant ses concerts, je compile ses dessins qui passeront en vidéo derrière le groupe. Le travail de l'image est notre point commun à toutes les deux. Lucile a trouvé une attention et une écoute par la chanson et le dessin comme nulle part ailleurs.»

Dessin de Lucile en 2014, à 12 ans

«En général les gens sont très gentils avec Lucile

mais la société n'est pas vraiment inclusive car le terme implique qu'ils -les personnes handicapées-fassent comme nous. Or, ils ne le peuvent pas. Notre société est très codifiée or, ces codes, ils ne les possèdent pas. Cependant nous ressentons la société, pour nous, comme excluante, et cela dès la maternelle car il n'y a pas de substitut proposé à l'école. Des personnes ont décidé que pour Lucile, la scolarité n'était pas nécessaire. Alors que l'école ça n'est pas juste apprendre à lire, à écrire et à compter mais aussi à apprendre à vivre en société.»

Demain?

«J'aimerais que Lucile puisse intégrer un Esat artistique, qu'elle puisse vivre et renter le soir dans son appartement, pas dans une institution. Qu'elle puisse obtenir une certaine liberté. Il est très difficile de faire en sorte que les personnes qui ont besoin d'aide soient respectées. C'est aussi vrai en ce qui concerne la décision, car c'est l'autre qui a le pouvoir sur les personnes handicapées. Il est très difficile



d'obtenir l'accompagnement qui permet de continuer à respecter la personne en tant qu'adulte, dans les domaines où elle éprouve des difficultés. L'institution ce sont des éducateurs qui décident de la vie des jeunes et des adultes. Nous, nous voulions autre chose pour nous. J'aimerais que Lucile ait une vie sentimentale. La vie nous offrira peut-être ce cadeau. Tout évolue.» Article antérieur sur le même sujet <u>ici</u>. Les dessins de Lucile <u>ici</u>.

Dessin de Lucile en 2019, 17ans

Henriette, Alain et Matieu, une famille pas comme les autres

Alors que <u>'Le 8º jour'</u> ressort sur les écrans au cinéma Capitole myCinewest à Avignon-Le Pontet, Henriette et Alain témoignent de leur vie autour de Matieu. En effet, La radio RCF 84 et <u>Cinéma Capitole myCinewest</u> proposent la rediffusion du 'Huitième jour' du réalisateur Jaco van Dormael avec les comédiens Daniel Auteuil et Pascal Duquenne dimanche prochain, 15 octobre, à 16h (6€). A l'issue de la projection, à 18h, RCF entamera le débat sur 'La différence est-elle acceptable en société ?' avec <u>Emilie Bourdellot</u> directrice de la <u>Radio RCF Vaucluse</u> et Marc Chabaud, producteur. Exclusion, marginalité, culture et handicaps, où en sommes-nous dans notre société ? <u>L'Echo du mardi</u>, partenaire de cet événement propose, pour l'occasion, de donner la parole à des parents et des accompagnants de personnes en situation de handicap. Que vivent-ils ? Qu'est-ce qui a changé en 28 ans ? Témoignages.

Henriette, Alain et leur fils Matieu vivent à Avignon. Matieu est une personne trisomique 21. A 44 ans, il est agent de service dans un collège de la cité papale et vit dans son propre appartement. Il nourrit de nombreuses relations avec son environnement, voyage, adore le vélo la randonnée en montagne et les voyages. Mais sa vie n'aurait pas été celle-ci sans la pugnacité de ses parents et des associations qui font, au quotidien, bouger les lignes.

Henriette

Première grossesse

«Nous étions en 1979 et c'était ma première grossesse, commence Henriette. A l'époque on ne passait qu'une échographie. J'étais sportive et je me rappelle avoir fait de la randonnée en montagne jusqu'à 15 jours avant d'accoucher. Puis a eu lieu l'accouchement qui s'est révélé très difficile. Notre enfant n'a pas crié tout de suite, il est donc parti en néonatologie, et je ne l'ai découvert que deux jours après. J'ai tout de suite reconnu les traits d'un mongolien, c'est ainsi qu'on les appelait à l'époque.»



Ecrit par le 21 octobre 2025



Matieu travaille comme agent de restauration dans un collège d'Avignon, ici lors de sa formation en apprentissage

Alain

Une différence dure à exprimer

«J'avais assisté à l'accouchement. Dans un premier temps c'était le bonheur, j'avais un fils. Puis j'ai été convoqué dans un service de la maternité de Sainte Marthe à Avignon. Je me suis retrouvé face à un mur de blouses blanches, tous avec le regard fuyant. Une personne, d'emblée, m'a demandé si je savais ce qu'était le mongolisme. Le trouble s'est emparé de moi. Une sage-femme ou une infirmière m'a tout de suite dit que je pouvais l'abandonner. Puis tout le monde est parti. Je me revois dévaler les escaliers à la poursuite du médecin qui accélérait. Il me fuyait. Le monde du handicap nous était totalement inconnu et nous tombait dessus.»

Henriette



La galerie des horreurs

«Moi, je l'ai vécu différemment parce que j'avais une formation de biologiste et je savais de quoi il s'agissait. Lors de mon adolescence, j'avais visité un établissement pour handicapés et là c'avait été la galerie des horreurs. Quant à l'annonce du handicap ? On me l'a faite deux jours après l'accouchement, avec mon enfant dans son petit berceau, dans l'étroit vestiaire du personnel.»

Un peu d'humanité

«Nous avons eu la chance de connaître le chef de service de pédiatrie qui nous a parlé humainement et sans langue de bois. Il nous a dit qu'il n'y avait pas de comparaison possible entre un enfant placé en institut et un autre grandissant en famille. Ses paroles ont été détrminantes. Au moment où l'on disait qu'un mongolien était inéducable, lui tenait un tout autre discours. Pour autant, il ne nous a pas dressé un tableau idyllique. Nous, nous avons retenu que cet enfant pouvait apprendre et que nous pouvions avoir des relations et une vie avec lui. Une autre personne, une kiné, spécialisée dans les enfants handicapés, nous a également beaucoup aidés.»

Alain

Un moment dramatique

«Il y a eu ce moment dramatique et douloureux gravé dans notre mémoire qui a conditionné notre vie. Nous sommes repartis, tous les deux, Henriette et moi, dans la montagne -Matieu était en couveuse et devait reprendre du poids avant de regagner notre foyer-. Nous sommes restés quelques jours en réflexion. En tant que père, cela a été une 2^e naissance. C'est là que j'ai accepté Matieu, cet enfant différent.»







Ecrit par le 21 octobre 2025

Matieu A

Henriette

Un nouveau départ

«Un jour, alors que je venais le voir à l'hôpital, on m'a dit que je pouvais le ramener à la maison. Je suis repartie avec lui sans y être préparée et sans conseils. C'était mon premier enfant, il était en souffrance, et je devais me débrouiller seule. Très vite nous avons été entourés de nos amis et de notre famille, même éloignée, celle-ci a accepté la situation, ce qui n'était pas le cas de toutes les familles.»

L'acceptation

«Ensuite Matieu a été accepté dans une crèche communale parce que la directrice avait mobilisé, spontanément, son équipe. Notre enfant y était, vraiment, le bienvenu. Nous avons repris nos travails respectifs. Henriette dans un laboratoire d'analyses et moi à l'imprimerie où j'étais maquettiste. En rencontrant d'autres enfants handicapés chez notre kiné, nous avons eu l'idée de créer le <u>Geist 21</u>, association que nous avons portée pendant plus de 33 ans.»

La sociabilisation

«La maternelle a été un peu difficile et l'équipe pédagogique un peu perdue. Tout le monde tâtonnait, y compris nous. Nous étions tous démunis parce que la société considérait les trisomiques comme des débiles profonds qui, la plupart du temps, étaient confiés aux instituts. Dans le même temps, les professionnels exerçant dans ces instituts, commençaient à remarquer le potentiel de ces enfants et jeunes adultes. Nous étions aux prémices de cette dynamique, mais nous partions tous de zéro.»

De mongolien à trisomique

«Il y a eu l'association Geist 21 mais aussi l'appellation quand on est passé de mongolien -qui fermait le regard et le dialogue- à des personnes trisomique 21 et aussi cet ouvrage '<u>les trisomiques parmi nous ou les mongoliens ne sont plus'</u>. On s'est beaucoup appuyé sur ce livre qui prônait l'intégration et la considération de ces enfants avec des exigences éducatives. Tout cela a amené à la scolarité et à la vie sociale.»

Alain

Les professionnels changent de paradigme

«Nous, les parents avec les professionnels, avons changé l'image de ces enfants qui n'étaient plus laissés mal vêtus, les cheveux ébouriffés et la langue pendante comme les dessinait <u>Claire Bretécher</u>. Ils n'étaient plus cela ni dans la réalité, ni dans notre imaginaire. Nous avons défendus leurs droits. La fréquentation de l'école Maternelle puis primaire – Matieu a été 3 ans à l'école maternelle et 4 ans à l'école primaire- les a ouverts à la sociabilisation.»



Ecrit par le 21 octobre 2025



Une famille éprise de la montagne

Le réseau

«Par notre réseau de parents et de professionnels d'enfants handicapés, nous avons rencontré le Directeur de l'Education nationale qui a évoqué l'ouverture d'une classe spécialisée dite intégrée, -la 2° en France après Saint-Etienne- à l'école Stuart Mill, en 1987, à Avignon. Des classes dactuellement appelées Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire).

Henriette

Ouverture d'esprit

«Pour que ça marche il faut pouvoir être en contact avec des gens ouverts, engagés et motivés sur le handicap. Les institutrices de maternelle comme de primaire l'étaient. Les enfants étaient vraiment intégrés dans l'école. Et les parents étaient très présents et proactifs.»

Alain

La force d'être plusieurs

«Quand on est seul, on entrouvre les portes. Quand on est tous ensemble, on peut entrer. La semaine il y avait l'école et le mercredi le centre de loisirs. Mathieu, comme les autres enfants handicapés, a pris le



train pour aller à Châteauneuf de Gadagne avec les autres élèves, puis s'est mis à voyager avec nous à travers le monde. Tout cela a été rendu possible grâce à l'émulation qu'entretenait l'association.»

Henriette

Maternelle, primaire, collège, apprentissage

«Mathieu a ensuite été au collège puis au centre de formation des apprentis via les ateliers pédagogiques personnalisés. Il a fait ses stages dans une maison de retraite, dans le cadre du service en restauration. La direction du travail ne connaissait pas la formule. C'est dire à quel point l'administration méconnaissait le système du contrat d'apprentissage pour personne handicapée, tout comme la société en général.»

A chaque porte poussée...

«A chaque porte poussée, il fallait trouver des solutions et décrypter les arcanes administratives : contrat d'apprentissage, emploi jeune... après nous nous sommes trouvés démunis et sans aide. Nous nous sommes alors tournés vers l'Agefiph pour l'accompagnement professionnel adulte et le maintien des acquis. C'est un combat permanent où vous êtes toujours à anticiper la prochaine étape. Après le milieu du travail, plus ou moins investi, il fallait penser à l'hébergement. Ces jeunes adultes devaient-ils rester chez leurs parents ou fallait-il penser à autre chose ?»



Ecrit par le 21 octobre 2025



En voyage au Portugal

Le regard insistant

«Nous avons mis en place un <u>appartement-formation</u> avec la <u>Fondation de France</u> puis un service <u>SAVS</u> (Service d'accompagnement à la vie sociale) avec le <u>Département</u>. Aujourd'hui de nombreux adultes ont un travail, plus ou moins intéressant, un appartement où ils sont plus ou moins autonomes, car leur vie ne l'est jamais totalement, tout comme nous qui dépendons des autres. Il y aura toujours ce besoin d'encadrement, d'accompagnement et de suivi. La vision du handicap a complètement changé. Quand on se promène dans la rue, on n'a plus droit à ce regard insistant. Le seul regard ? Il émane de jeunes très enfants qui s'interrogent en se disant 'tiens, celui-là est différent.' Plus d'une fois j'ai entendu des mamans expliquer gentiment aux enfants cette différence. Le handicapé est banalisé. La personne n'est plus considérée que sur l'angle de son handicap.»

Alain et Henriette

'15 ans auparavant, nous avions anticipé la loi de 2005'





«La très importante loi de 2005 a instauré la compensation du handicap en partant du principe que tout citoyen avait des droits et que la personne en situation de handicap ne pouvait y parvenir sans aide matérielle ou humaine. La loi a entériné le fait que cette personne avait droit à l'accès à l'éducation, à la formation, au travail et, donc, à faire partie de la société. C'est ce que nous avions anticipé 15 ans auparavant. L'État a pris en compte toutes ces évolutions menées par les actions des associations de la sphère du handicap, et a donc légiféré de manière à donner un cadre et à assurer la pérennité de ces changements.»

Alain

Aujourd'hui

«La loi de 2005 a fixé un cadre dont nous nous apercevons qu'elle a ouvert beaucoup de droits. Paradoxalement elle exerce un effet inverse par rapport aux parents, car ceux-ci, avant qu'elle ne soit inscrite, inventaient des solutions, étaient combatifs et très actifs. Aujourd'hui, on s'aperçoit que beaucoup de parents demandent l'application des droits. Un exemple ? Même si la loi dit que tout enfant doit être scolarisé, ça n'est pas aussi simple que cela, parce que certains types de handicaps sont complexes à prendre en compte et, parfois, la présence à l'école de l'enfant peut apporter plus de problèmes qu'elle ne génère de bonnes réponses. Il y a également une question de moyens -car la présence d'un enfant différent suppose de nombreux moyens comme un auxiliaire de vie scolaire. Aussi, l'on détecte de plus en plus d'enfants souffrant de handicaps sociaux. C'est la raison pour laquelle les enseignants sont démunis dans une classe de 25 à 30 gamins, dont 10 sont hyper actifs. Et là, il faut reconnaître que c'est compliqué.»



Ecrit par le 21 octobre 2025



Matieu, passionné de vélo

Un autre phénomène?

«L'action collective a du mal, aujourd'hui, à s'exprimer. On voit que beaucoup d'associations ont du mal à exister. Ca été le cas du Geist 21. On défend son cas personnel, sa situation ce qui est tout à fait normal, mais sans s'occuper de faire avancer le collectif. Le Geist 21, c'était une réponse individuelle dans une dynamique collective. Je suis convaincu que si Matieu est arrivé à cette autonomie, c'est grâce à cette dimension collective. Sans celle-ci, on ne s'inscrit pas dans la durée. Quand nous allions voir un responsable pour lui soumettre une demande, nous disions toujours, derrière nous, nous avons 15 familles. Lorsque l'on porte la parole d'un groupe, c'est forcément plus porteur.»

Henriette

Faire face aux difficultés

«Également, l'avantage d'être plusieurs c'était de porter une famille si celle-ci se trouvait en difficulté, on ne la lâchait pas. Il y avait cette solidarité. Quels genres de difficultés ? Des familles qui n'avaient pas la



capacité à gérer cette situation de handicap, perdues dans les démarches administratives. On leur indiquait quelles aides demander. L'association était représentée dans différentes instances qui pouvaient être des leviers pour accéder à l'école, à la création de services -SAVS, Service d'accompagnement à la vie sociale, comme la MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées). Nous avions créé un réseau avec nos entrées. Nous avions convaincus des élus. Ce n'était pas du favoritisme mais nous étions convaincants et avec des projets collectifs et réfléchis. C'était un labourage permanent.»

Alain

Le parcours, pour nous, n'est pas fini.

«Maintenant, Matieu a 44 ans. Nous avons passé les 70 ans. La question est comment Matieu va-t-il nous survivre ? Car le vieillissement des personnes trisomiques est un phénomène nouveau. Désormais, ils survivent à leurs parents, alors, comme d'habitude, il faut anticiper. Les moyens existent comme avec le Mandat de protection future, les tuteurs-curateurs mais la difficulté est de trouver la bonne personne. Il est vrai que nous sommes très exigeants pour notre enfant, ce qui a toujours été notre moteur. On n'avance pas avec des solutions médiocres.»

On commence à passer le relais

On commence à passer un peu le relais avec la <u>PCH</u> (Prestation de compensation du handicap), nous faisons appel à un service d'aide à la personne. Après nous devrons prendre une personne pour régler les affaires plus intimes comme l'accompagnement à la santé, à la solitude... Les services d'aide à la personne ne sont pas formés pour cela. Matériellement, on s'est organisés car Matieu est notre fils unique. Nous avons préparé la succession. Matieu est propriétaire de son logement. Il dispose de suffisamment de biens pour vivre, mais c'est l'accompagnement humain qui sera compliqué car il faut quelque chose de plus qu'un tuteur ou curateur -qui gère de très nombreux dossiers) tel qu'il fonctionne actuellement.»





Alain et Henriette, les parents de Matieu

Sanofi : de l'huile d'olive pour sensibiliser au handicap

Chaque année, <u>Sanofi Aramon</u> reverse l'argent récolté grâce à sa vente d'huile d'olive à une association. En 2022, c'est <u>LADAPT</u> qui a reçu cette somme et l'a utilisé pour mener une action de sensibilisation au handicap.



Chaque année, les olives du site de <u>Sanofi Aramon</u> sont ramassées par les travailleurs d'un ESAT (établissement et service d'aide par le travail), qui fabriquent et embouteillent l'huile. Celle-ci est vendue au personnel et aux collaborateurs de Sanofi. Le montant de la vente est ensuite attribué à une association. En 2022, c'est <u>LADAPT Vaucluse</u>, par le réseau des réussites d'Avignon, qui a reçu cette somme.

Au début du mois de juin, l'association a utilisé cette donation pour réaliser une action de sensibilisation au handicap auprès de deux classes de CE2 au centre de loisirs d'Aramon. « Parler du handicap dès le plus jeune âge permettra une école inclusive et les adultes de demain auront moins de préjugés », selon LADAPT Vaucluse.

Pour parler du handicap, LADAPT a mis en place « Handi'Malette », une boîte à outils ludique qui a pour objectif d'enrichir les connaissances des enfants sur les différents handicaps (moteur, surdité, cécité, mental, cognitif, etc.). Cet outil ludo-éducatif s'appuie sur les cinq sens pour permettre aux plus jeunes d'expérimenter le monde qui les entoure sous de nouvelles approches.

J.R.

Handicap en Vaucluse : effectuez vos démarches administratives en quelques clics



Ecrit par le 21 octobre 2025



Avec le site <u>mdphenligne.cnsa.fr</u>, il est désormais possible d'effectuer en ligne ses démarches administratives auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Vaucluse.

Besoin d'aide dans la vie quotidienne/professionnelle, en raison d'une maladie chronique ou d'un handicap? Des démarches à effectuer pour la scolarité de votre enfant en situation de handicap? Un dossier à remplir afin de bénéficier d'une allocation, d'une prestation ou d'une carte de mobilité inclusion (CMI)? Le site mdphenligne.cnsa.fr permet d'effectuer tout cela depuis chez soi et de transmettre un dossier.

Ce service, accessible gratuitement, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, s'adresse aux personnes en situation de handicap et à leur représentant légal.

MDPH de Vaucluse 22 boulevard Saint-Michel, Avignon. Accueil physique les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h et le mercredi de 13h30 à 17h. Tél. 0800 800 579. Email : accueilmdph@mdph84.fr

J.R



L'Autre scène : danse inédite d'un exosquelette pour le handicap

APF France handicap et la résidence Terro Flourido propose Gala, un spectacle de danse inclusif, qui se déroule ce soir dans la salle de l'Autre scène à Vedène. Un événement qui mettra en lumière des talents exceptionnels alors que le chorégraphe, paré de son exosquelette dansera pour la cérémonie d'ouverture.

L'exosquelette Atalante de Wandercraft est invité à danser pour la première fois lors de l'ouverture du Together Gala-APF France handicap qui se tiendra à l'Opéra du Grand Avignon le 9 février à Vedène. Bernard Escoffier, ancien danseur classique et enseignant au conservatoire, pilotera l'exosquelette et dansera. C'est lui qui mettra en scèneles 15 danseurs en situation de handicap et les 5 danseurs valides dans une merveilleuse chorégraphie.

Des artistes hors du commun...

Cet événement exceptionnel a pour objectif de changer les regards sur le handicap et de sensibiliser le public à travers un spectacle hors du commun. Il accueillera l'exosquelette Atalante de Wandercraft en ouverture. A l'occasion de cette nouvelle édition, cette expérience inclusive regroupe un public riche et solidaire : des personnes en situation de handicap, des personnes valides mais aussi des artistes, des professionnels de santé et des seniors.

La présence de Wandercraft y prend tout son sens. En effet, l'exosquelette Atalante est doté d'une technologie innovante qui a déjà permis à des centaines de patients de réaliser plus de 4 millions de pas. A terme, l'exosquelette permettra de changer la vie de millions de personnes en fauteuil roulant ainsi que celle de leurs médecins, kinés et aidants.

... partagent leur amour de la danse

La pratique d'une activité artistique et la mise en place de spectacles avec des artistes en situation de handicap est encore peu développée, faute d'accessibilité et de moyens.

Le Together Gala, organisé par la résidence Terro Flourido de APF France handicap, mettra en lumière 15 danseurs en situation de handicap, 5 danseurs valides amateurs et professionnels, 1 chorégraphe professionnel et 1 exosquelette de marche autonome développé par Wandercraft : Atalante. Une quinzaine de tableaux dansés sera présentés devant 400 spectateurs. Une captation de l'évènement en caméra 360° sera réalisée afin d'être visualisée en VR. De plus, ce film sera présenté au festival du film social de Cannes.

À propos de la résidence Terro Flourido - APF France Handicap

Depuis 2010, la Résidence Terro Flourido, accompagne quotidiennement des personnes en situation de





handicap moteur. En quête permanente d'innovation sociale, elle permet aux résidents de se dépasser et de concrétiser leurs rêves les plus fous. Ainsi, aujourd'hui et demain, « risquer l'impossible » est l'audacieuse conduite des résidents et des accompagnants de la Résidence Terro Flourido APF France Handicap. Pour plus d'informations : Together Gala - Résidence Terro Flourido - YouTube

Gala. 9 février. 20h. <u>L'autre scène</u>, Avenue Pierre de Coubertin. Vedène.

Emploi & handicap : les dernières mesures avec Service-Public.fr



Fin 2021, le taux de chômage des personnes en situation de handicap était à 14%, contre 7,4% pour l'ensemble de la population. Pour réduire cet écart et accompagner les personnes en situation de handicap vers l'emploi, différentes mesures ont été prises, Service-Public.fr présente les principales en cours.

Les aides aux personnes handicapées sont revalorisées de 5%

Pour faire face à la hausse des prix qui a atteint 5,9 % sur un an, en août 2022, et pour soutenir le



pouvoir d'achat des personnes en situation de handicap, les aides financières versées par les organismes d'insertion professionnelle des personnes handicapées sont revalorisées de 5% en moyenne à compter du 1er septembre 2022. Cette revalorisation doit permettre d'assurer le maintien dans l'emploi, les parcours professionnels et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Toutes les réponses ici.

DuoDay 2022 : une immersion professionnelle pour les personnes en situation de handicap

La 5e édition nationale du DuoDay s'est déroulée le 17 novembre 2022 dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui s'est tenue du 15 au 21 novembre 2022. L'occasion de former de nouveaux duos entre professionnels et personnes en situation de handicap, tout au long d'une journée d'immersion.

'CDD tremplin' : la liste des entreprises adaptées a été actualisée

Le CDD dit 'tremplin' conclu entre une entreprise adaptée volontaire et un travailleur handicapé est destiné à favoriser sa mobilité professionnelle vers l'emploi en milieu ordinaire. Initiée par l'État dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, cette expérimentation est prévue jusqu'au 31 décembre 2022. La liste des entreprises adaptées pouvant conclure un 'CDD tremplin' a été actualisée par un arrêté publié au Journal officiel le 20 octobre 2022. En savoir plus.

Handicap et emploi dans le secteur privé

Les personnes en situation de handicap peuvent travailler en milieu ordinaire : Employeurs publics et privés du marché du travail classique, en entreprise adaptée à leurs possibilités ou encore en milieu protégé (en Ésat). Pour se renseigner, <u>cliquez ici.</u>

Promotion par détachement d'un fonctionnaire handicapé

Jusqu'au 31 décembre 2026, si vous êtes fonctionnaire handicapé, bénéficiaire de l'obligation d'emploi, vous pouvez être détaché dans un corps ou cadre d'emplois : ensemble de fonctionnaires soumis à un même ensemble de règles, appelé statut particulier, fixé par décret, et ayant vocation à occuper les mêmes emplois de niveau ou de catégorie supérieure. À la fin d'une durée minimale de détachement, éventuellement renouvelable, vous pouvez être intégré dans ce corps ou cadre d'emplois. Votre détachement et votre intégration sont prononcés après avis d'une commission sur votre aptitude à exercer les missions du corps ou cadre d'emplois d'accueil. Se renseigner

Qu'est-ce que le dispositif d'emploi accompagné des travailleurs handicapés ?

Une personne reconnue travailleur handicapé par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) peut bénéficier d'un dispositif d'emploi accompagné dès l'âge de 16 ans. Ce dispositif comporte un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle pour accéder au marché du travail du milieu ordinaire : employeurs publics et privés du marché du travail classique et s'y maintenir. Il est mis en place sur décision de la CDAPH. <u>Découvrir le dispositif</u>

Travailleur handicapé: contrat d'apprentissage

Un travailleur handicapé peut faire un apprentissage et conclure un contrat permettant d'obtenir une qualification professionnelle. Ce contrat d'apprentissage se déroule en entreprise et en centre de



formation. L'apprenti bénéficie d'aménagements particuliers compte tenu de son statut de travailleur handicapé. <u>Lire la fiche</u>

Comment être reconnu travailleur handicapé (RQTH)?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) permet l'accès à un ensemble de mesures favorisant le maintien dans l'emploi ou l'accès à un nouvel emploi. Vous êtes concerné si vos possibilités d'obtenir ou de conserver votre emploi sont réduites du fait de la dégradation d'au moins une fonction physique, sensorielle, mentale ou psychique. Vous devez être âgé de plus de 16 ans. La RQTH est attribuée pour une durée allant jusqu'à 10 ans (ou à vie dans certains cas). En savoir plus

À propos de la Dila: La Direction de l'information légale et administrative (Dila) est une administration centrale placée sous l'autorité du Secrétaire général du Gouvernement au sein des services du Premier ministre. Elle exerce les missions de diffusion légale, d'information administrative et d'édition publique et, à ce titre, gère les sites legifrance.gouv.fr, service-public.fr, vie-publique.fr, boamp.fr et bodacc.fr, journal-officiel.gouv.fr. Elle est également un éditeur public avec la marque La Documentation française et propose à ses partenaires publics des prestations d'édition et d'impression, avec son activité d'imprimerie. www.dila.premier-ministre.gouv.fr

Orano Tricastin s'engage pour la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap



Ecrit par le 21 octobre 2025



A l'occasion de la 26° édition de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap « SEEPH », qui s'est déroulée du 14 au 18 novembre, les équipes <u>Orano Tricastin</u> se sont engagées pour promouvoir les initiatives permettant d'avoir un autre regard sur le handicap et l'accueil à la différence au sein de l'entreprise.

« Valoriser l'insertion professionnelle, l'inclusion et l'égalité des chances font parties des engagements d'Orano. Au sein du groupe se sont près de 700 personnes qui bénéficient de la reconnaissance de qualité de travailleur en situation de handicap. A l'échelle de la plateforme industrielle Orano Chimie-Enrichissement, le taux d'emploi de salariés en situation de handicap est de 6,01% » explique Christine Koutcherawy, référence handicap du site.

Au cours de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap (SEEPH 2022), qui s'est déroulée du 14 au 18 novembre, différentes actions ont été organisées à l'attention des salariés sur le site <u>Orano Tricastin</u>, comme par exemple, une collecte de matériaux recyclables au profit de



l'association « <u>Les Ailes de mon cœur</u> » à Pierrelatte dont les fonds issus du recyclage sont reversés à des associations de soutien aux personnes en situation de handicap et pour la lutte contre le cancer.

Des témoignages de salariés en situation de handicap ont également été partagés auprès des équipes pour leur permettre de mieux découvrir les dispositifs d'aménagement réalisés au poste de travail grâce à l'accompagnement d'une équipe sur site multidisciplinaire composée d'une référente handicap, d'une ergonome et du Fablab (laboratoire innovant d'impression 3D).

Autre temps fort de cette semaine, les DuoDays : trois salariés ont accompagné trois personnes en situation de handicap pour leur faire découvrir leur métier durant une journée en immersion.

J.R.